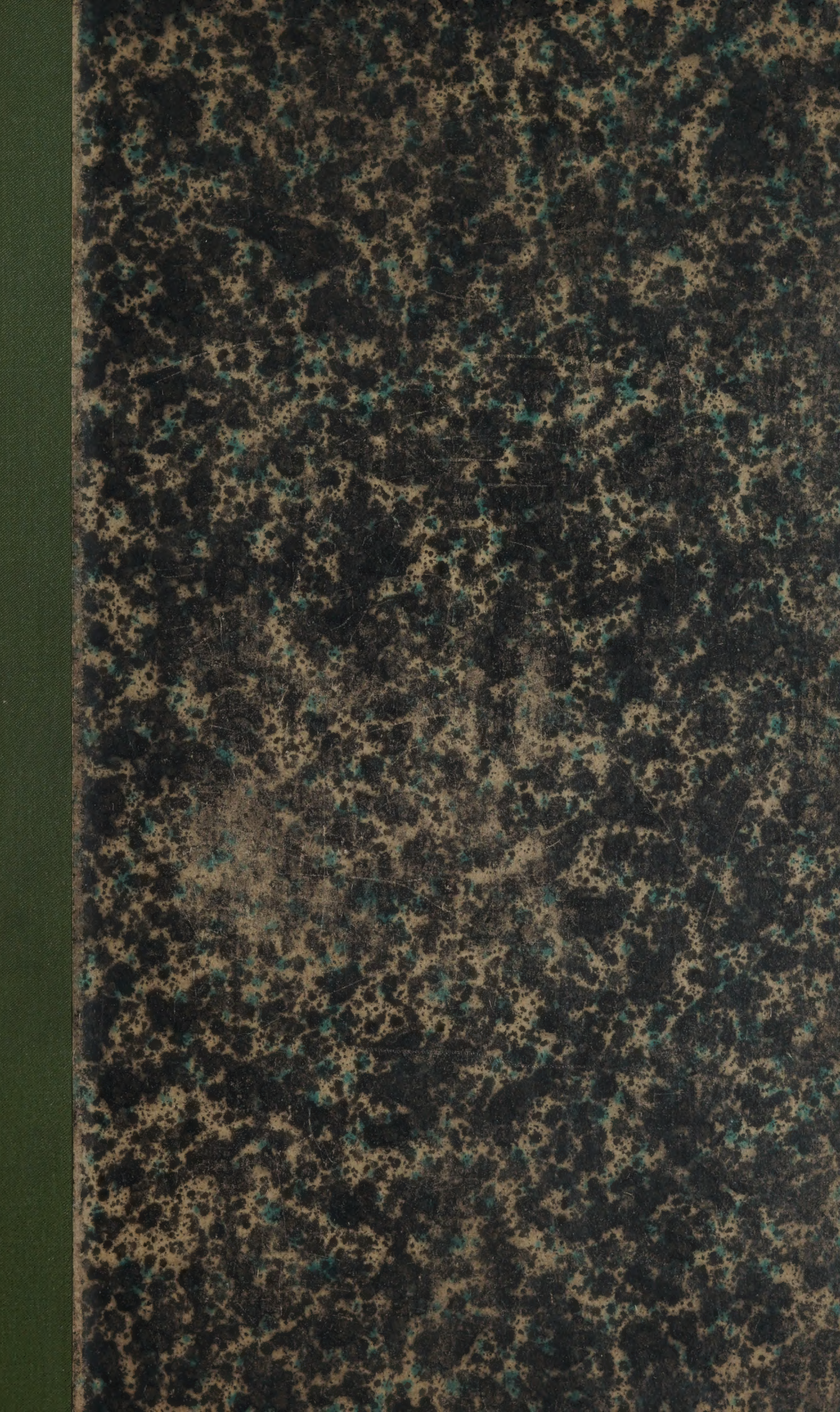
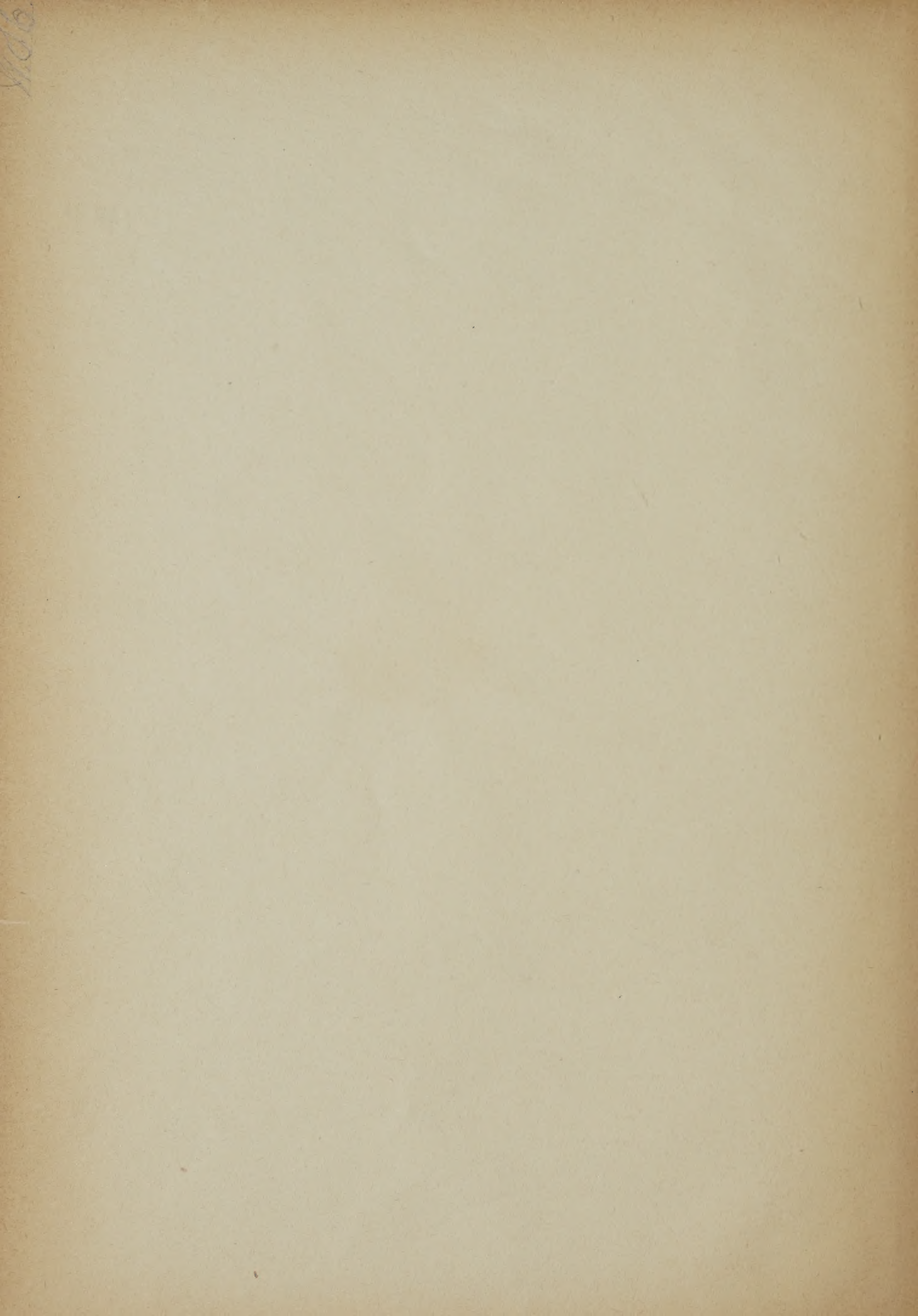



Accessions
(30154)
Shelf No.
4310.125
FOUNDED 1852
SICUT PATRIBUS SIT DEUS NOBIS
BOSTONIA
CONDITA A.D.
1630.
CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. 1822.
BOSTON PUBLIC LIBRARY
Received. May 25, 1892.





V.—*Les Interprètes du Temps de Champlain.*

Par BENJAMIN SULTE.

(Lu le 26 mai 1882.)

Le premier établissement stable des Français sur le Saint-Laurent fut celui de Québec, commencé le 3 juillet 1608. Depuis soixante et quinze ans le fleuve était connu des navigateurs, mais aucun d'eux n'y avait formé de poste qui eût eu plus de six mois de durée. C'est avec Champlain seulement que s'ouvre l'histoire des premiers Européens fixés au Canada.

Des vingt-huit hommes qui restèrent à Québec, l'automne de 1608, il en mourut vingt durant l'hiver. Les noms de quatre des survivants nous ont été conservés : Samuel de Champlain, Nicolas Marsolet, Etienne Brulé, et le pilote Laroute.

Champlain mourut à Québec vingt-sept ans plus tard, sans laisser de famille. Laroute ne reparaît plus dans nos annales après 1610. Brulé ne se maria point ; il fut mangé par les Hurons vers 1634. Marsolet a vécu jusqu'à 1677, et sa descendance est encore parmi nous.

Brulé et Marsolet furent des interprètes marquants. L'un fréquenta de préférence le pays des grands lacs ; l'autre connut surtout les peuples du Saguenay et prit Tadoussac pour base de ses opérations.

Brulé, né en 1587, était de Champigny, près de Paris. Marsolet venait de Rouen, en Normandie ; il était né vers 1587. Dans certains actes on lui donne le surnom de sieur de Saint-Agnan (parfois il signe de ce seul nom), et on le qualifie d'honorable homme.

Au retour de la seconde expédition contre les Iroquois (juin 1610), Champlain se trouvant sur une grande île du lac Saint-Pierre (nommée île Saint-Ignace en 1637) y rencontra des Algonquins et des Hurons. Ceux-ci lui confièrent un jeune homme de leur nation, nommé Savignon, qu'il s'engageait à conduire en France. En retour, les Sauvages acceptèrent un garçon qui avait déjà hiverné deux fois à Québec, et qui se destinait à apprendre la langue huronne, tout en prenant connaissance des rivières, des lacs, du pays, des peuples et des mines de ces contrées nouvelles. On croit que c'était Etienne Brulé, d'après les relations de Champlain qui signalent plus tard les services rendus dans cette direction par ce même interprète, à une date correspondant à celle de 1610.

Savignon revint de France avec Champlain l'été de 1611. Ils rencontrèrent à Montréal les Hurons qui descendaient en traite, ramenant le jeune Français parti avec eux l'année précédente, lequel avait fort bien appris leur langue. On eut alors connaissance pour la première fois des rapports qui existaient entre les peuples de la Floride et des grands lacs, et les Sauvages affirmèrent que la rivière des Algonquins (l'Ottawa) conduisait à la mer du nord. C'étaient d'immenses espaces qui se révèlaient à l'esprit du fondateur de Québec. Au moment de leur départ les Hurons furent suivis par un jeune Français que leur confia le capitaine Bouyer ou Boyer, l'un des traiteurs ; les Algonquins se chargèrent d'un autre, recommandé par Champlain ; celui-ci se nommait Nicolas du Vignau. Le pays des Hurons était, disaient-ils, situé à cent cinquante lieues de Montréal et celui des Algonquins à quatre-vingts lieues, ce qui répondait, quant à ce dernier, à l'île des Allumettes.

A partir de 1608, où Champlain rencontra sur le fleuve des marchands français venus en traite, on suit, d'année en année, les luttes d'intérêts matériels entre eux et le groupe dont Champlain peut être regardé comme le chef, quoiqu'il ne fut qu'un délégué ou principal fonctionnaire des compagnies qui l'employèrent successivement jusqu'à sa mort. En plus d'une circonstance ces compagnies mêmes gênèrent ses mouvements ; et cela se conçoit, car les bailleurs de fonds et les gens de trafic se tenaient dans le courant des affaires de commerce, tandis que Champlain ne songeait à ces ressources qu'en autant qu'elles pouvaient aider à établir des colons à Québec. Les marchands étaient marchands et Champlain était fondateur de colonie.

Pour s'entendre avec les Sauvages, il fallait des interprètes. Ceux-ci se divisèrent naturellement en deux classes : l'une qui s'inspirait des seules nécessités de la traite, l'autre résolue de se fixer ici et d'y vivre un jour à titre d'habitant. Ces derniers étaient fidèles à Champlain et le secondaient le plus possible. Il y eut, sans cesse, entre ces deux classes, un jeu d'influences qui retarda plus de vingt ans les progrès de la colonie.

Au nombre des hommes arrivés de France en 1613, se trouvait Jacques Hertel, sieur de la Frenière, né au bourg de Fécamp, pays de Caux, en Normandie, l'un des bons interprètes du temps de Champlain.

L'année 1612, Nicolas du Vignau, " le plus impudent menteur qui se soit vu de longtemps," était repassé en France, où il raconta qu'il avait visité la mer du Nord. Il n'avait cependant pas été plus loin que l'île des Allumettes, mais comme presque tous les mensonges, son récit renfermait un certain fond de vérité—il avait entendu parler de la mer en question par les Sauvages qui y étaient allés. Vignau promit de guider, moyennant récompense, ceux qui voudraient voir ces régions lointaines ; il s'y engagea par contrat, mais Champlain, qui avait conçu des soupçons touchant sa véracité, lui dit que s'il le trompait " il se mettait la corde au cou." Le voyage qu'il firent ensemble à l'île des Allumettes, l'été de 1613, révéla l'imposture de Vignau, qui eut bien de la peine à empêcher les chefs de le faire rôtir et les autres Sauvages de le manger. Un interprète du nom de Thomas (Godefroy ?) les accompagnait en cette circonstance.

La compagnie formée durant l'hiver 1613-4 partageait ses actions entre les armateurs et marchands de Saint-Malo et Rouen—la Bretagne et la Normandie. Bientôt les Malouins se retirèrent. Aussi voit-on que, à partir de cette époque, les employés, les commis, les ouvriers, les interprètes vinrent de la Normandie. Les navires tiraient leur personnel de Rouen, Honfleur, Fécamp, Cherbourg, le Havre, Dieppe et Caen. Ces lieux furent des pépinières d'où sortirent les interprètes les plus utiles.

Le 9 juillet 1615, Champlain s'embarqua, au saut Saint-Louis, avec deux interprètes, Etienne Brulé et le nommé Thomas, pour visiter le pays des Hurons. Thomas fut de retour à Québec, ainsi que Champlain, l'année suivante, mais Brulé demeura parmi les Sauvages, parcourut les abords des lacs Ontario, Erié et Hurons, tomba aux mains de Sauvages hostiles, qui lui arrachèrent les ongles et lui promenèrent des tisons enflammés sur le corps, puis le libérèrent dans l'espoir de s'en faire un allié. Il revit Québec en 1618. Le pauvre Brulé devait être rebrûlé pour la dernière fois, vers 1634, dans les mêmes lieux.

Le prince de Condé, vice-roi de la Nouvelle-France, ne mettait pas d'obstacle à l'achat des actions de la compagnie par les Huguenots. Ceux-ci envoyèrent des agents et des interprètes dont les idées religieuses ne s'accordaient point avec celles des gens choisis par Champlain, outre que, engagés pour la seule traite des fourrures, ils contrecarraient le

mesures prises en vue de l'établissement des colons. Les difficultés du passé et du présent grandissaient en conséquence.

C'est en 1617 que Louis Hébert, apothicaire, de Paris, le premier cultivateur canadien, débarqua à Québec avec sa famille.

Eustache Boullé, né en 1600, fils de Nicolas Boullé, secrétaire à la chambre du roi, vint rejoindre M. de Champlain, son beau-frère, en Canada, l'année 1618. Il a eu le rang et les fonctions d'interprète et de lieutenant de Champlain.

La même année arriva Jean Nicolet, né vers 1598, à Cherbourg, en Normandie. Quelques mois plus tard, Champlain l'envoya chez les Algonquins de l'île des Allumettes pour apprendre la langue de ce peuple.

En 1621, nous rencontrons à Québec le nom d'Olivier le Tardif, parmi ceux qui soutenaient la cause des habitants contre les traiteurs et autres commerçants. Cet interprète, né en 1601, à Honfleur, en Normandie, était alors commis de la traite.

Les opérations de commerce dans le haut Canada reprirent vigueur en 1621, par suite de la formation d'une compagnie dont les sieurs Guillaume et Emeric de Caen étaient les principaux directeurs. Jusqu'à 1628, on maintint dans le voisinage des grand lacs une douzaine d'hommes, presque tous interprètes, mais il ne parait point qu'un seul d'entre eux ait cherché plus tard à s'établir, comme les interprètes de Champlain, sur les terres du bas Canada. C'étaient des coureurs de bois. Agissant sous la direction des commerçants, ils s'abouchaient avec les Sauvages dans l'intérêt de la traite, et ne songeaient ni de près ni de loin à la cause de la morale ou à l'avenir de la colonie française. Lorsque les missionnaires retournèrent (1625) au lac Nipissing et à la baie Georgienne, ils rencontrèrent cette triste école, dont le frère Sagard disait que si, par bonheur, on se rappelait les vertus et la conduite exemplaire de Champlain, on avait malheureusement sous les yeux de quoi faire perdre à jamais le prestige chrétien dans la personne des employés des de Caen.

Pour restreindre les actes du fondateur de Québec aux seules choses du bas Saint-Laurent, l'avant-garde des Français qui visaient à s'assurer le commerce de l'ouest se servait d'hommes de bas étage, tout à fait étrangers à la tradition des interprètes formés par Champlain. Sur ce vaste champ de traite qui commence à Tadousac et finit au lac Huron, deux courants d'idées se poursuivaient—l'un, tout au service du négoce, l'autre obéissant l'influence de Champlain, désireux de fonder une colonie stable. Si l'on doute de cette assertion, que l'on dise où sont passés, après 1628, les hommes des de Caen. Ils se sont évanouis comme de véritables aventuriers qu'ils étaient. Qu'ils aient repris le chemin de la France, ou qu'ils se soient laissé absorber par les Sauvages, il est certain qu'ils n'ont point créé de familles canadiennes. Les interprètes de Champlain, au contraire, se sont presque tous mariés après la mort de ce chef respecté et ont doublé la petite population blanche alors attachée au Canada.

Vers 1626 paraissent être venus dans le pays trois interprètes bien remarquables : Jean Godefroy, né en 1608, à Lintot, pays de Caux, en Normandie ; son frère Thomas, et l'un de leurs parents, Jean-Paul Godefroy, natif de Paris. Mentionnons aussi, à la même époque, François Marguerie, né en 1614, à Rouen.

De 1608 à 1633, la physionomie distinctive des gens amenés plus directement par Champlain, fut celle de l'interprète et du " voyageur" ou du voyageur-interprète, pour être mieux compris. Ces hommes possédaient une instruction plus qu'ordinaire ; la plupart

parlaient le latin, l'anglais et le hollandais. Venant tous de la Normandie (excepté Brulé et J.-P. Godefroy), ils arrivèrent ici vers l'âge de vingt ans, quelques uns à quinze ans. Ce n'étaient point de vulgaires aventuriers : Champlain les avait choisis ; ils restèrent sous sa main, et, plus tard, fondèrent des familles canadiennes. Ce n'est point là le caractère de simples coureurs de bois. On les voit conduire au loin les missionnaires dont ils avaient préparé la visite en instruisant les capitaines sauvages et baptisant les enfants.

L'interprète du Canada, au temps de Champlain, était-il une création nouvelle ? Non. Il appartenait donc à une classe d'hommes connus ? Oui, et c'est à cause de cela que Champlain s'assura ses services. L'école des interprètes s'était formée au Brésil dès avant l'arrivée (1500) des Portugais dans ces contrées. Les vaisseaux des armateurs de Dieppe et de Rouen allaient aux côtes de l'Amérique du Sud chercher le bois de teinture appelé brazil ou brésil, les animaux étranges, les fruits savoureux que les princes et les grands de l'Europe achetaient à prix d'or. D'une course à l'autre, quelques Normands, intrépides comme ils le sont tous, restaient parmi les Sauvages, se formaient aux habitudes, à la langue de ces peuples, et entretenaient les relations de ceux-ci avec les commerçants qui parlaient le français. Ils s'emparaient si bien de l'esprit des tribus qui les adoptaient que les Portugais et les Espagnols ne prirent jamais pied sur ces rivages sans avoir à livrer des combats acharnés. A la longue, la transformation des coureurs de bois devint complète et les pilotes normands retrouvaient avec surprise chez certains chefs Sauvages, des parents ou des concitoyens réputés morts ou perdus dans les forêts depuis longtemps. Le même fait s'est reproduit de nos jours en Algérie. Le général Bugeaud, demandant à un Arabe de quelle tribu il était, reçut cette réponse :—" Du faubourg Saint-Antoine, mon général !"

Ne subissant aucun contrôle efficace, les Normands du Brésil finirent par disparaître dans les races qui les avaient adoptés. Ils y maintinrent, pendant plus d'un siècle, l'amour de la France, et rendirent de signalés services au commerce de leur nationaux. Si des établissements stables eussent été fondés alors dans ces pays, si un Champlain eût surgi pour en prendre la direction, qui peut dire ce qui en serait résulté ! Les compagnies de traite ne portaient pas si haut leurs vues.

Au Canada, le même esprit d'aventure pouvait être utilisé. Le fondateur de Québec le comprit et voulut le tourner vers un but plus louable. Il fit un choix sévère de ses interprètes, les plaça sous ordre, les retint à portée de son commandement et se réserva toutes les initiatives. Voilà comment ces hommes accomplirent tant de choses étonnantes et n'allèrent pas se perdre dans le milieu où on les employait. L'interprète du Canada présente un caractère à part dans l'histoire des colonies américaines ; il est plus apte que l'Anglais à capter la confiance des Sauvages, il reste plus civilisé que le Français, son frère, attiré vers d'autres parties du Nouveau-Monde.

Ce premier groupe a parcouru le haut et le bas Canada. Il s'est baigné dans les grands lacs ; il a bu aux sources de toutes nos rivières ; les vieilles chansons de France qu'il a fait entendre au sein des solitudes de ce vaste continent résonnent depuis près de trois siècles dans les forêts et les prairies. La gaîté française qu'il a fait connaître aux Sauvages est encore le signe de ralliement que nous retrouvons partout dans les cabanes où les nôtres sont toujours salués avec joie. Ces souvenirs des anciens voyageurs ont souvent exercé l'imagination des poètes et des prosateurs canadiens.

Les chants populaires que nous aimons parcequ'ils nous font penser aux jours de nos ancêtres, et que nous admirons pour leur grâce naïve, touchante, inimitable, sont nés sur

les lèvres de ces enfants perdus de la civilisation. Au sein des forêts ou des déserts, sur les fleuves ou au bord des lacs mystérieux de l'ouest, dans la guerre comme dans la paix, à travers mille dangers entremêlés de rares moments de calme, ils composaient, sans luxe de rhétorique et sans trop se soumettre aux exigences de la rime, des complaintes, des récits joyeux, des mélopées dont l'ensemble accuse un aimable fond de poésie et un penchant à la mélancolie que l'on s'étonne de rencontrer chez ces rudes voyageurs. Leur musique est d'un caractère particulier ; on ne retrouve point ailleurs qu'au Canada une cadence comme celle qu'ils ont su donner à ses couplets dont plusieurs sont de vieilles chansons françaises épurées dans la forme et le fond, modifiées très souvent, et rythmée au mouvement de l'aviron.

Québec fut pris par les Anglais en 1629. Des vingt habitants dont la présence est constatée de 1608 à 1628, cinq repassèrent en France, mais devaient revenir. Ce sont :—Samuel de Champlain, Thierry Desdames, Robert Giffard et deux interprètes, Olivier le Tardif et Jean-Paul Godefroy. Louis Hébert et Etienne Jonquest étaient décédés. Les treize qui restaient en Canada sont ceux-ci :—Guillaume Couillard, Abraham Martin, Nicolas Pivert, Pierre Desportes, Adrien Duchesne, Guillaume Hubou et les interprètes : Nicolas Marsolet, Etienne Brulé, Jacques Hertel, Jean Nicolet, Jean Godefroy, Thomas Godefroy, François Marguerie.

C'étaient donc neuf interprètes sur les vingt hommes qui formaient le groupe des premiers Canadiens. Nous ne parlons pas d'Eustache Boulé car il resta en France, et plus tard se fit religieux. Sur les neuf ci-dessus, sept ont fondé des familles.

Au moment de l'abandon de Québec, il y avait dans la colonie moins de cent Français de tous rangs, sexes et conditions. Ceux de la population fixe qui restèrent ici comptaient trente et une âmes—hommes, femmes et enfants. Il est donc faux de dire que le Canada fut alors abandonné. Ce germe de la race canadienne ne mérite ni l'indifférence ni l'oubli. Cent trente et un ans plus tard (1760) la partie stable de la colonie se trouva dans la même situation—les *Français* repassèrent en France ; les *Canadiens* restèrent en Canada. Nous voyons avec plaisir que la moitié des *Canadiens* de 1629 étaient des interprètes de Champlain.

D'autres personnes, qui ne firent point souche dans le pays, continuèrent d'y résider sous les Kertk, de 1629 à 1632. Ce sont : Gros-Jean, de Dieppe, interprète des Algonquins et ami des Anglais ; Le Baillif, natif d'Amiens, Picardie, arrivé en 1622 en qualité de sous-commis et chassé par de Caen " pour être grandement vicieux ;" il se donna aux Kertk, qui en firent leur commis et lui confièrent les clefs du magasin des Français qu'il avait eu la précaution de se faire remettre au départ de ceux-ci, afin de se venger. On l'accuse d'avoir enlevé à Corneille, sous-commis, cent livres en or et en argent, outre certains effets ; c'est lui, dit-on, qui s'empara des vases sacrés de l'église de Québec ; les Anglais finirent par s'indigner de sa conduite scandaleuse ; il maltraita les familles qui n'avaient pas voulu repasser en France. Pierre Raye ou Reye, charron, natif de Paris, qualifié par Champlain de " renégat, perfide, traître et méchant," passa également au service de Kertk. Un nommé Jacques Couillard, sieur de l'Epinay, capturé par Thomas Kertk comme il arrivait de France (1629), fut conduit à Québec ; il devait être parent de Guillaume Couillard dont la descendance a porté le nom de l'Epinay. Deux Français, l'un appelé Le Cocq, charpentier, et l'autre Froidemouche, envoyé de la Malbaie à Québec par Emeric de Caen, se firent prendre par les Anglais qui les gardèrent pour les faire travailler.

De l'été de 1633, date de son retour, et l'automne de 1635 où il mourut, Champlain

n'introduisit aucun interprète dans le Canada ; ceux qu'il avait formés suffisaient sans doute aux besoins du moment.

Examinons d'un coup d'œil la carrière de chacun de ces hommes de mérite :—

Hertel (Jacques), sieur de la Frenière, se retira chez ses amis les Sauvages durant l'occupation de Québec (1629-1632), préférant la vie des bois à la soumission aux ordres des Anglais et espérant le retour de Champlain. En 1633 on le vit reparaître sur le Saint-Laurent, plus fort que jamais de l'appui des tribus qu'il connaissait et prêt à servir la cause à laquelle il s'était dévoué depuis plus de quinze ans. Dès le 16 décembre (1633) il se fit concéder aux Trois Rivières un terrain de deux cents arpents. Le 30 avril 1636, il résidait dans ce lieu, et le 18 août de cette année on lui accorda deux autres terres, l'une de vingt-cinq arpents, l'autre de cinquante ; ensuite, le 16 avril 1637, il reçut une demi lieue de seigneurie au sud du fleuve, vis-à-vis le même endroit. En 1641 (21 août) il épousa Marie Marguerie, sœur de l'interprète de ce nom. Trois ans plus tard il obtint une concession de quatorze arpents près de la ville des Trois-Rivières. En même temps on lui donna le fief de l'Arbre-à-la-Croix, situé dans la seigneurie du cap de la Madeleine, où il commença sans retard des défrichements, construisit une maison fortifiée et attira des colons. Il possédait deux maisons aux Trois-Rivières. C'est en visitant l'une d'elles qu'il mourut subitement, le 10 août 1651. De 1645 à 1648, il avait été syndic des Habitants. La carrière de cet interprète devenu colon et seigneur par sa propre industrie devait être honorée dans sa descendance, comme nous le verrons. Un curieux document que j'ai publié, renferme la liste des habits et du mobilier de Hertel. La signature, ferme, accentué et caractéristique de ce vieux Canadien a été confondue avec celle de son parent et homonyme, Jacques Hertel, mais au coup de plume on reconnaît l'homme.

Deux filles et un garçon héritèrent de ses vertus : Marie-Madeleine, baptisée le 2 septembre 1645, eut pour parrain M. de Champflour, gouverneur des Trois-Rivières, et pour marraine Madame de la Peltrie, fondatrice des Ursulines au Canada. Après avoir fait son éducation au monastère (Ursulines) de Québec, elle épousa, le 29 août 1658, Louis Pinard, chirurgien du fort des Trois-Rivières. Leur descendance est aujourd'hui très nombreuse. La seconde fille, Marguerite, baptisée le 26 août 1649, se maria avec Jean Crevier de Bellerive, seigneur de Saint-François, qui s'est distingué avec ses fils dans les guerres contre les Sauvages et contre les Anglais. Quant au fils, François, baptisé le 3 juillet 1642, par le père de Brebeuf, il eut pour parrain François Marguerie et pour marraine Marguerite Couillard, femme de Jean Nicolet. Il était déjà instruit lorsque, en 1660, il fut enlevé par les Iroquois. On connait les lettres touchantes qu'il écrivit à sa mère durant sa captivité. En 1664 il épousa Marguerite de Thauvenet, fille d'un capitaine du régiment de Brimon. Les campagnes du *Héro*, comme on appelait Hertel même de son vivant, sont célèbres ; à la tête des milices il a répandu la terreur dans la Nouvelle-Angleterre. Louis XIV l'anoblit avec sa descendance et celle-ci, qui existe encore, a longtemps brillé parmi nous.

Marguerie (François) conserva jusqu'à sa mort ses fonctions d'interprète. Ce fut l'un des plus beaux types de l'ancien voyageur. Le père de Brebeuf et d'autres contemporains font son éloge. L'hiver de 1640-41, étant allé à la chasse, en compagnie de Thomas Godefroy, ils furent surpris par les Iroquois et amenés dans les cantons de ce peuple où ils souffrirent des cruautés et des privations sans nombre. Un jour que ses ravisseurs paraissant un peu adoucis, il se fit un instrument à écrire avec un petit baton trempé dans de la suie

délayée et traça sur une peau le récit de ses aventures en français, en anglais, en latin, en hollandais et en sauvage. La peau tomba entre les mains des marchands d'Albany qui réussirent à lui envoyer quelques effets afin de l'aider à supporter sa situation. Bientôt les Iroquois résolurent de se servir de leurs captifs pour demander la paix en les échangeant contre des armes à feu. Marguerie et Godefroy furent conduits près des Trois-Rivières ; il y eut des conférences entremêlées de combats sanglants, puis au milieu d'une dernière bagarre les deux Français s'échappèrent. On remarque le courage et le dévouement de Marguerie dans le cours de ces pourparlers. Il insistait à empêcher le gouverneur de livrer des arquebuses aux ennemis, aimait mieux périr sur le bûcher que de donner aux Cinq-Nations le moyen de rendre la guerre plus désastreuse. A peine était-il sorti de ces dangers qu'on le voit aux noces de sa sœur avec Jacques Hertel. L'année suivante, Jean Nicolet étant mort, la place d'interprète des Trois-Rivières fut confiée à Marguerie. Il l'exerçait encore lorsque, dans l'été de 1648, il périt en traversant le fleuve avec un autre interprète, Jean Amyot, dans une embarcation délabrée que renversa un coup de vent. Le nom de Marguerie est resté à une rivière du comté de Nicolet.

Godefroy (Jean-Paul) s'occupa toujours de commerce. Il fut l'un des chefs de la compagnie dite des Habitants formée en 1644, puis conseiller au conseil souverain de Québec. Ses nombreux voyages en France, la part qu'il prit au développement du trafic du Canada, en font l'une des principales figures de son temps dans la colonie. On lui confia des commandements sur les navires qui partaient chaque année de Québec. Lorsque les Anglais, nos voisins, manifestèrent le désir de nouer avec nous des relations commerciales, il s'y prêta avec ardeur et accompagna le père Druillètes à Boston dans le dessein de faire réussir ce projet, qui échoua cependant, parceque les Anglais ne voulurent point nous promettre d'abandonner les Iroquois. Cette étroitesse de vues a été cause que la guerre s'est continuée et que les Habitants, forcés d'apprendre le métier des armes, ont donné naissance à ces redoutables milices dont les colonies anglaises ont plus tard éprouvé la valeur. Messire Jean-Paul, comme le désignent certaines pièces d'alors, avait épousé à Québec, Marie-Madeleine, fille de Pierre Le Gardeur de Repentigny, et n'a laissé que deux filles, l'une, Barbe, dont le sort nous est inconnue, et l'autre, Charlotte, qui fut religieuse ursuline. En étudiant la vie de ces premiers Canadiens, on ne peut se lasser d'admirer leur persévérance et la politique toute nationale qu'ils poursuivaient. Ce qu'ils veulent c'est de fonder une colonie stable, une nouvelle France, et pour cela il leur faut résister aux Sauvages, aux rigueurs du climat, aux difficultés des communications, au monopole commercial des *Français*, à la mauvaise volonté des ministres qui ne voient ici qu'un pays de fourrures à exploiter et qui le livrent à leurs créatures. Des hommes tels que Jean-Paul Godefroy, les Le Gardeur, les Le Neuf décident de la marche des choses dans un jeune pays. Sans rougir d'être appelés " les petits habitants," ils traversaient la mer, arrachaient un à un à la grande compagnie les priviléges dont celle-ci abusait et entretenaient sur les bords du Saint-Laurent ce feu sacré qui ne devait point s'y éteindre. Le cri de *Canada First!* est vieux de deux cent cinquante ans dans la province de Québec.

Godefroy (Jean), sieur de Lintot, appartenait à une famille dont quatre ou cinq membres avaient été anoblis au seizième siècle. L'automne de 1633, voyant qu'on allait construire un fort aux Trois-Rivières, il se fit accorder un terrain en ce lieu et s'y fixa. Il parait avoir été le premier des interprètes de Champlain qui devinrent colons. En 1638 la compagnie des Cent-Associés lui accorda la seigneurie appelée Godefroy, vis-à-vis les Trois-Rivières et

séparée par la rivière dite Godefroy du fief Roquetaillade concédé plus tard à l'un de ses fils. Lorsque les familles Le Gardeur et Le Neuf arrivèrent dans le pays (1636), Jean Godefroy épousa Marie Le Neuf de la Potherie, qui lui donna de nombreux enfants. Il fut l'un de ceux qui contribuèrent davantage au développement de la ville des Trois-Rivières. Un acte, en date du 2 février 1651, le qualifie de " noble homme Jean de Godefroy, conseiller au Conseil établi par Sa Majesté." Ce Conseil datait de 1647 et avait la direction des affaires du pays. Les lettres de noblesse que Louis XIV lui accorda en 1668, sont très flatteuses tant pour lui que ses enfants et son frère Thomas. Talon fit placer sur l'écusson de Godefroy un croissant emprunté à ses propres armes. On peut les voir encore aujourd'hui sculpté richement au-dessus du banc d'œuvres dans l'église des Trois-Rivières. L'épée, posée en pal au milieu de l'écu, rappelle les services rendus par cette famille dans les guerres des Iroquois. "Jean Godefroy," dit le document en question, " était journellement aux mains avec les Sauvages, accompagné d'un de ses frères et de dix de ses enfants, dont cinq furent tués, et son frère prisonnier et brûlé par ces barbares."

En 1672, cette famille était la plus considérable des Trois-Rivières. Jean mourut quelques années plus tard, laissant sa tradition à ses fils, qui, jusque dans notre siècle, l'ont maintenue brillante et sans tache. Voici quelques notes sur ses enfants:—1o. Michel, sieur de Lintot, premier enfant blanc baptisé aux Trois-Rivières, devint major de la garnison de cette place, seigneur du fief de Lintot près Bécancour, où il vécut un certain temps après son mariage avec Perrine Picoté de Bellestre, jeune personne de mérite amenée dans le pays par Melle. Mance. Ses enfants ont contracté des mariages avec plusieurs familles recommandables. 2o. Louis, sieur de Normanville, fut procureur du roi et mourut dans cette charge en 1681. Il avait épousé Marguerite, fille d'Etienne Seigneuret, seigneur en partie de la Pointe-du-Lac, et en eut un fils, René de Tonnancourt, qui fut conseiller du roi et lieutenant-général civil et criminel, en faveur de qui Louis XV. renouvela les lettres de noblesse accordées à son grand-père. De sa femme, Marguerite Ameau, fille du notaire Sévérin Ameau, il eut plusieurs enfants dont quelques uns ont fondé des seigneuries et exercé des charges publiques. 3o. Jeanne devint religieuse chez les ursulines de Québec où elle mourut (1713) après cinquante-deux ans de profession. 4o. Jacques, sieur de Vieux-Pont, tué par les Iroquois à la tête d'un parti qu'il commandait. 5. Joseph, sieur de Vieux-Pont, filleul de M. de Montmagny, gouverneur général, servit comme lieutenant dans les troupes de la marine. La belle seigneurie de la banlieue des Trois-Rivières lui fut donnée par son oncle, Michel Le Neuf du Hérisson. Lui et sa femme Catherine, fille de Maurice Poulain de la Fontaine (il a donné son nom à la rivière Saint-Maurice), décédés vers 1700, laissèrent plusieurs enfants ; parmi lesquels Louis, officier dans les troupes royales ; Pierre, sieur de Rocquetaillade, qui alla demeurer au Détroit et dont un fils eut la gloire de battre Washington ; Jacques, sieur de Vieux-Pont, aussi officier, et plusieurs filles bien mariées. 6o. Jean-Amador, sieur de Saint-Paul, filleul du fameux Charles-Amador de Latour, gouverneur de l'Acadie, eut des terres en divers lieux, et même une seigneurie dans la contrée des Esquimaux. Sa descendance est très nombreuse. Deux de ses filles épousèrent Jean et René Boucher de Montbrun, explorateurs du pays des Sioux. 7o. Pierre, sieur de Roquetaillade, servit dans les gardes de Frontenac qui lui accorda une seigneurie près de celle de son père, entre Nicolet et la rivière Godefroy. Trois ou quatre autres enfants de Jean Godefroy n'ont pas contracté d'alliances et sont probablement ceux que mentionnent les lettres de noblesse comme ayant péri de la main des Iroquois.

Godefroy (Thomas), sieur de Normanville, frère de Jean, ne se maria point. Il avait une terre à Montréal et une maison avec emplacement aux Trois-Rivières. On le retrouve constamment en voyage, soit avec les missionnaires, soit avec les fondateurs de la colonie. Pris et repris par les Iroquois, il a soutenu combat sur combat et bravé tous les genres de périls de l'époque nommé, à juste titre, les temps héroïques du Canada. En plus d'une circonstance, il hiverna parmi les Sauvages, à quelques lieues des bords du fleuve et y exerça les fonctions d'un maître d'école et d'un missionnaire. Les registres de l'église montrent qu'il baptisait les enfants et allaient au besoin vers le poste français le plus rapproché avertir les prêtres de la maladie de certains Sauvages disposés à embrasser la foi et qu'il était urgent de ne point laisser mourir sans les rendre chrétiens. Pour exercer plus d'influence sur la jeunesse des bois, il luttait contre elle à la course, à la rame, et à tous les exercices du corps ; ses victoires impressionnaient vivement des peuplades qui ne respectaient que la force physique et l'adresse du chasseur ou du canotier. Les écrits du temps parlent de sa bravoure si souvent mise à l'épreuve. C'est lui qui servit de compagnon au père Buteux (1651) lorsque ce missionnaire remonta le Saint-Maurice jusqu'à la hauteur des terres. L'inventaire de sa garde-robe, dressé après sa mort, fait voir qu'il portait parfois, et peut-être le plus souvent, le costume des Sauvages. Parmi ses habits français on trouve une casaque de drap écarlate et des haut-de-chausses aux ornements pompeux, qu'il revêtait dans les grands jours, en qualité de "capitaine Français," comme disaient ses amis de la forêt. Son mobilier était très pauvre ; il n'en faisait guère usage, on le comprend, mais il possédait des armes, de la poudre et du plomb de tous grains ! Dans la sortie que le gouverneur des Trois-Rivières fit contre les Iroquois, l'été de 1652, Normanville (on le nommait presque toujours ainsi) fut capturé et mourut par le supplice du feu. Les lettres de cette époque déplorent unanimement sa perte et sa triste fin.

Le Tardif (Olivier), sieur de la Porte, s'était montré, dès 1621, mécontent de la négligence de la compagnie de traite à l'égard de la colonie. On peut donc faire remonter à cette date au moins son intention de s'établir dans le pays. Lorsqu'il revint de France, en 1632, il était au service des Cent-Associés comme on le voit par une conférence tenue avec les Sauvages au sujet du trafic des fourrures. En 1637 il épousa Louise, fille de Guillaume Couillard, l'un des premiers colons du pays (arrivé en 1613) et des plus respectables. A la mort de Jean de Ré, sieur de Gand (1641), commis-général, Le Tardif le remplaça et fit un voyage en France. Le cardinal de Richelieu venait de mourir ; les *habitants* se plaignaient des abus des Cent-Associés ; tout nous porte à croire que le nouveau commis général fut consulté en ces circonstances, tant pour le bien de la compagnie que des colons eux-mêmes. Après 1645, où les *habitants* prirent la direction du commerce, il parait avoir été principalement employé par la société Rosée, Cheffault, Juchereau et Lauson qui s'était fait concéder (1636) la côte de Beaupré et l'île d'Orléans. De sa seconde femme, Barbe Aymart, native du Poitou, il eut plusieurs enfants dont la postérité est nombreuse. Vers l'époque de son décès, survenu au Château-Richer en 1665, on voit sur un plan de Sorel et des environs un endroit appelé chenal le Tardif et qui est encore connu par ce nom. Marguerie, Godefroy, Hertel, Nicolet, Le Tardif ont laissé leurs noms à des lieux qui conservent leur souvenir. L'humble interprète vit dans la mémoire des générations actuelles à côté des gouverneurs et des personnages célèbres de nos annales.

Nicolet (Jean), sieur de Belleborne, avait été envoyé, vers 1620, chez les Algonquins de l'île des Allumettes pour apprendre leur langue qui était d'un usage général dans l'ouest

et sur le bas Saint-Laurent. Il resta deux années consécutives chez ce peuple, le suivant dans ses courses, partageant ses fatigues et ses dangers avec courage, sans voir aucun Français durant tout ce temps. Il eut occasion de passer plusieurs fois sept ou huit jours sans rien manger, et dans une circonstance il fut sept semaines entières sans autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois. Lorsque Champlain reparut à Québec (1633) il y rencontra Nicolet qui était venu au-devant de ses instructions et qu'il chargea de la découverte des terres situées au-delà des lacs. Parti de Québec le 1er juillet 1634, il se choisit des guides à l'île des Allumettes et atteignit les bords de la rivière Wisconsin, où il paraîtrait qu'il passa l'hiver puisqu'on le retrouve l'automne de 1635 de nouveau sur le bas Saint-Laurent. Les relations nouées par cet explorateur avec les Sauvages du voisinage des grands lacs n'ont pas été infructueuses ; elles ont contribué immensément à attirer vers les Français le commerce de fourrures de l'ouest, lequel, il est vrai, n'a pris du développement que plus tard, mais qui remonte, par ses origines, à la mission de Jean Nicolet. La société historique de Wisconsin le considère comme le Jacques Cartier de ce pays-là, et c'est avec raison. Je ne m'étendrai pas d'avantage sur Nicolet, ayant écrit un volume à son sujet, et me persuadant que tout le monde l'a lu. Disons seulement que ce courageux interprète, ce découvreur de mérite, se noya en se dévouant pour sauver la vie à un sauvage. Sa fille épousa un Le Gardeur de Repentigny, dont la descendance a longtemps brillé parmi nous et occupe une belle place dans notre histoire.

Marsolet (honorable homme Nicolas), sieur de Saint-Agnan, se tint avec les Anglais de 1629 à 1632. Il déclara plus tard y avoir été forcé à cause de sa connaissance des langues montagnaise et algonquine. Vers 1636 il épousa Marie La Barbide et fixa sa résidence à Québec. En 1645 il fut un des meneurs qui créèrent la compagnie dite des *Habitants*, en opposition aux Cent-Associés qui avaient le monopole du commerce de la Nouvelle-France. Toute sa vie il fronda les abus. On le trouve cité comme tel dans plusieurs écrits du temps. Sa femme le secondait. Mais fallait-il donner le pain bénit ? Il en présentait un si bien orné que les prêtres s'empressaient de protester contre cette tendance vers le luxe. Marsolet fut seigneur en partie de Gentilly, et plus tard il obtint les prairies nommées encore de son nom, dans le comté de Champlain, où il alla demeurer, dit-on. Sa nombreuse famille a contracté des alliances avec les D'Amours, les Lemire et les Guyon. Ses fils ont conservé le nom de Marsolet qui est le plus ancien des colons du Canada, puisque son arrivée en ce pays date de 1608. Lui-même a vécu jusqu'en 1677, étant à cette époque le dernier survivant de ceux qui avaient hiverné à Québec l'année de la fondation de ce poste. Il avait vu la Nouvelle-France dans toutes ses misères, au temps des Cent-Associés, comme aussi à l'apogée de sa gloire, sous l'administration de Colbert. Son fils Jean, qui portait le surnom de Bellechasse, devint seigneur d'un fief auquel il imposa ce nom et qui est aujourd'hui Berthier, du comté de Bellechasse.

